



Réunion Interclubs mixte 20_06_2023

Compte-Rendu

Auteur(s) : Comité 92-Représenté par Olga PETROVA(présidente), Patrick LEMERY (responsable interclubs) et Sylvain GAILLARD (responsable interclubs) et Léa PALASSE (salariée)

Destinataires : Capitaines interclubs

Date :20/06/2023

Objets : Réunion des interclubs

Présents : 21 personnes

Agnes DUBOIS (Invité)Cochet Ludovic, Lauriane Obis,Frederic ODDOU (Chaville) (Invité),romain gareyte, Clement Laborie, Hervé (Invité),AP BCC (Invité), Besch Margaux, Florence GUPTA (ABAC),Alexia Fourneyron, DEMONT Thomas, SOUM Mathilde, M. Maurel (Invité),Matthieu (ASBE Antony) (Invité), Ludovic LUCAS, Emmanuel Flotron (Invité), Marie-Jeanne BOULANGER, Florine TANG (Guest), LE BELLOUR Damien, Hervé MORAT, Filipe Caetano

Ouverture de la réunion à 20h38 Par olga petrova

Patrick Lemery prend la parole pour expliquer les changements pour les interclubs mixtes pour la saison 2023/2024.

Et en préambule, ce qui va se passer pour la saison prochaine :

- Pour la saison prochaine. Au niveau des interclubs mixtes, le comité 92 va se calquer sur ce qui a été fait au niveau de la Ligue pour les interclubs régionaux :
 - À savoir que nous allons créer une poule de la **pré régionale**.
 - qui sera composé de 6 équipes.
 - Ces 6 équipes se rencontreront comme actuellement en semaine.
- Elles se rencontreront aussi sur 7 matchs. Ce qui change, c'est qu'il n'y aura plus **que deux simples hommes** et on va rajouter **un double mixte**.



La raison : Ceci, c'est pour coller un peu plus aux interclubs régionaux et que les équipes qui vont jouer pour monter en régionale soient mieux armés vis-à-vis d'équipes d'autres départements qui ont harmonisé leurs rencontres sur celles de la régionale. Les play-offs entre clubs de D1 sont sur la formule des rencontres de régionale.

→ Le format de la régionale est de 8 matchs avec 2 simples hommes, 2 simples dames 1 double homme 1 double dame et 2 mixtes.

Le comité a choisi une formule intermédiaire sur 7 matchs, à savoir 2 simples hommes 1 simple dame, 1 double homme 1 double dame et 2 mixtes. Ainsi les clubs seront moins impactés qu'avec 8 matchs puisque ce n'est pas en week-end.

-> Les équipes seront au minimum composées de 3 hommes et 3 femmes.

Nouveauté au niveau de l'interclub mixte, sachant que les poules seront faites en fonction de cette poule de la pré régionale. Pour la saison à venir donc les 6 équipes concernées sont donc **Rueil 2** qui redescend de la régionale, **Gennevilliers 1**, **Châtillon 3**, **Bourg la Reine 2**, **SURESNES 3** et **Montrouge 5**.

Décision :

Donc ce qu'on a décidé également, c'est qu'exceptionnellement, si une de ces équipes ne veut pas faire partie de cette division pré-régionale, il faudra nous le signaler par mail pour que nous puissions contacter les équipes qui seraient susceptibles d'intégrer cette poule de la pré régionale.

20h45- Intervention Ludovic Cochet (Président du BCC).

Exprime son étonnement et son mécontentement par rapport à cette décision. Puisqu'ils ne trouvent pas ça juste pour les équipes de D2 qui voulaient monter en R3 la saison suivante. Il aurait aimé une communication plus tôt dans la saison, voir la saison précédente.

21h05 Patrick Lemery reprends la main : **Les amendes.**

Le comité a décidé, comme les années précédentes, d'annuler les amendes de la première journée, donc toutes les amendes de la première journée sont **annulées**, ainsi que les premières amendes qui ont été mises sur l'article 13.3 au sujet des **joueurs non rentrés dans badnet**.



- La première amende que les clubs ont eue sur cet article 13.3 sera annulé, et ce quel que soit la journée à laquelle elle a été prise. (Par exemple : Pour être bien clair, si vous avez été sanctionné 2 fois dans la saison au niveau de cette amende, la première sera annulée.)

Pour la prochaine saison. On a décidé également de modifier l'article 13.3, au sujet des joueurs entrés dans badnet.

→ **On ne sanctionnera plus que les équipes pour lesquelles on sera obligé d'intervenir sur badnet.**

→ Si **on est obligé d'intervenir, l'amende sera de 50€.**

Retour sur les questions posées en amont :

On a eu des demandes au sujet **de la feuille de présence.**

C'est le club de Montrouge qui avait posé cette question, au sujet de cette feuille de présence, elle a été mise en place pour gagner du temps, la feuille de présence est une feuille sur laquelle vous mettez le nom de vos joueurs qui vont participer à la rencontre avec leur numéro de licence.

Avant la rencontre interclubs mixte, quand vous arrivez dans le gymnase, vous donnez cette feuille pour que la personne qui vous reçoit puisse saisir au plus vite les joueurs sur la feuille Excel ou sur badnet.

C'était mis en place pour gagner du temps au niveau des licences.

-Elle est **préconisée.**

Au sujet du fichiers Excel des résultats qui fait doublon avec badnet : c'est une question aussi qui est revenue. Par le club de Malakoff et Montrouge.

- Comme pour les interclubs nationaux et régionaux, nous avons besoin d'avoir **une feuille qui fasse foi** au niveau des résultats, notamment en **cas de litige ou de réclamation.**

→ Au niveau des vérifications sur la feuille excel, le président du club de Châtillon s'est proposé pour faire une base de données à partir de ces feuilles Excel. Ceci permettra justement de faire des calculs en automatique pour faire gagner du temps sur les vérifications.

- **Précision**-> le fichier Excel. On continue l'année prochaine avec le fichier Excel, mais par contre on ne ferme pas la porte, nous allons essayer durant l'année qui vient de vérifier si on peut faire tout ça via badnet

-> Des précisions seront demandées au comité 75 pour les paramètres Badnet



Délai d'intégration des résultats,

Cette année, il y a eu un délai un peu plus long dû au changement de salarié (remplacement de Léa durant son congé de maternité) et sur une journée de report (Report des rencontres de la J2).

Les bénévoles du comité ont été très pris cette années dû à une quantité de travail accrue cette année, d'où le retard pour certains résultats des autres interclubs (vétérans, féminin et masculin)

Play-off : Il n'y aura plus de play-off.

Pour des problèmes d'organisation pour les clubs. Certains clubs ne sont pas intéressés pour y participer (pour les places de 4^{ème} et 5^{ème} place). Demande beaucoup d'organisation que le comité ne peut pas supporter. Les play-off ont déjà été réalisé lors des saisons précédentes par Patrick LEMERY et ce n'était pas gérable.

Question diverses :

Agnes Dubois – IMBC

Le club ne peut pas organiser une buvette lors des interclubs. Celui-ci ne sera pas sanctionné par le comité sous-réserve que celui-ci prévienne les autres équipes.

Club ne pouvant pas accueillir de compétition comité :

Ne sera pas sanctionné si le club se propose pour accueillir des réunions ou formations, voir proposer des bénévoles sur des organisations du comité.

➔ Inscription des équipes mixte jusqu'au 30 septembre, les autres interclubs jusque fin novembre

Entretiens entre le comité et le président de Courbevoie et les personnes souhaitant participer.

Explications des différents changements liée à la création d'une pré-régionale.

Fin de réunion

22h17